



## Wickramasingam Kirthana, Pythoud-Gaillard Chantal

Programme de prévention contre les contaminations aux perturbateurs endocriniens

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 01.03.21

Transmission au CE : \*01.03.21

### Dépôt et développement

La RTS et le magazine « Bon à savoir » ont divulgué il y a quelques semaines les résultats d'analyses effectuées sur 33 enfants romands concluant que tous étaient contaminés par des perturbateurs endocriniens<sup>1</sup>. Ces résultats corroborent d'autres études européennes qui relèvent souvent des taux de contamination encore plus élevés.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances qui dérèglent le système hormonal des êtres vivants. Ce dernier est très important pour la santé car il joue un rôle essentiel dans le développement, la croissance, la reproduction, l'immunité, etc. Les perturbateurs endocriniens peuvent, même en très petites quantités, avoir un effet néfaste sur la santé humaine et sur l'environnement<sup>2</sup>. Les effets soupçonnés ou avérés sur la santé sont par exemple : les troubles du développement de l'appareil reproducteur masculin, les troubles de la fertilité féminine, les cancers hormono-dépendants, les pathologies thyroïdiennes, les effets sur le système nerveux central et son développement (troubles du comportement). En raison de leur omniprésence, de l'effet « faible dose », de l'effet « cocktail » et surtout du danger qu'ils représentent pour la santé, la question de l'exposition aux perturbateurs endocriniens représente un enjeu de santé publique majeur<sup>3</sup>. L'augmentation des pubertés précoces chez les filles<sup>4</sup>, la diminution de la qualité du sperme chez les hommes<sup>5</sup> et le pourcentage de surpoids et d'obésité<sup>6</sup> chez les enfants sont des signes qui doivent nous alerter.

Malheureusement, les réglementations européenne et suisse sont insuffisantes. En attendant des mesures concernant l'étiquetage et l'interdiction des substances nocives, il convient d'agir selon le principe de précaution. Les populations particulièrement à risque sont les enfants, les adolescent-e-s et les femmes enceintes.

Malheureusement encore, notre environnement est envahi de perturbateurs endocriniens : à la maison, à l'école ou à la crèche. Pourtant, des mesures simples peuvent être prises pour limiter l'exposition de ces populations à risque, spécialement les enfants, notamment dans les crèches, les accueils extra-scolaires, les classes, etc. Une des mesures principales consiste à éliminer l'usage des plastiques, spécialement pour les contenants en contact avec la nourriture, les biberons, les

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

<sup>1</sup> <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/11962039-en-suisse-les-enfants-sont-contamines-par-des-perturbateurs-endocriniens.html>, consulté le 15 février 2021.

<sup>2</sup> <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/umwelt-und-gesundheit/chemikalien/chemikalien-a-z/endokrine-disruptoren.html>, consulté le 15 février 2021.

<sup>3</sup> [https://www.senat.fr/rap/r10-765/r10-765\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/r10-765/r10-765_mono.html)

<sup>4</sup> <https://www.planetesante.ch/Magazine/Bebes-enfants-et-adolescents/Puberte-et-adolescence/Toujours-plus-de-pubertes-precoces>

<sup>5</sup> <https://www.unige.ch/communication/communiqués/2019/le-sperme-suisse-est-de-mauvaise-qualite/>

<sup>6</sup> <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/gesundheitsfoerderung-und-praevention/koerpergewicht/uebergewicht-und-adipositas.html>

bouilloires en plastique, les gourdes ou jouets, mais également d'être attentif aux produits d'hygiène, aux couches ou lingettes, aux produits de nettoyages, à l'aération, etc.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de conduire une large campagne de prévention contre les contaminations aux perturbateurs endocriniens, en ciblant dans un premier temps les populations à risque et de présenter un rapport qui établirait un plan d'action qui recense les moyens de lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens que le canton pourrait adopter face à cette problématique.

Plusieurs exemples d'actions peuvent être mentionnés :

- > la formation et l'information des professionnel-le-s de la santé (pédiatres, gynécologues, médecins de famille, infirmier-ère-s, pharmacien-ne-s), des professionnel-le-s de la petite enfance, des enseignant-e-s, des élèves dans le cadre de la promotion de la santé en milieu scolaire, etc. ;
- > la création d'un site internet de référence pour informer le grand public ;
- > l'édiction de recommandations ou de directives pour les écoles, les AES et les crèches ;
- > l'analyse des fournitures distribuées par le matériel scolaire ;
- > l'intégration de cette question lors de la construction de bâtiments dédiés aux enfants en évitant les revêtements ou les matériaux de construction problématiques.

La Ville de Lausanne a établi un guide « Perturbateurs endocriniens, de la sensibilisation à l'action » en collaboration avec l'association Toxic Free et des professionnel-le-s<sup>7</sup> et a mené une campagne dont le canton pourrait s'inspirer.

Dans un deuxième temps, il conviendrait de faire une sensibilisation à d'autres professions particulièrement concernées, notamment dans les domaines agroalimentaires ou de la construction. A terme, après une campagne d'information et de prévention, le canton pourrait conditionner le subventionnement de certaines institutions à l'adoption de bonnes pratiques afin de fournir à nos enfants un environnement plus sain.

—

---

<sup>7</sup> <https://www.lausanne.ch/portrait/durabilite/developpement-durable/developpement-durable/ville-durable/promotion-sante/projets/perturbateurs-endocriniens.html>